



Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin

www.mef-cotentin.com

Information **Emploi**
Orientation Création d'activités
Formation Qualification

Cherbourg-Octeville

Agir ensemble pour l'emploi et la formation

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLIE DU COTENTIN

Bilan 2016



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme «Emploi et inclusion» 2014-2020

Depuis 1995, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin assure la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cotentin. Le PLIE est une plateforme partenariale de proximité dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail, en mettant en œuvre des parcours individualisés d'insertion professionnelle.

Le plan d'actions du PLIE et les engagements des partenaires pour la période 2015-2019 sont formalisés dans un protocole d'accord signé par la Communauté Urbaine de Cherbourg, les 5 villes de l'agglomération cherbourgeoise⁽¹⁾, les Communautés de communes de La Hague et des Pieux, le Conseil Départemental de la Manche, le Conseil Régional de Basse-Normandie et l'Etat.

L'objectif annuel fixé par les signataires du protocole d'accord est de conduire ou de reconduire à l'emploi **750 personnes** exclues durablement du marché du travail en raison d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à l'âge, à la situation familiale, au logement, à la santé ou encore à la marginalisation sociale.

Pour cela, le PLIE a pour objectifs opérationnels :

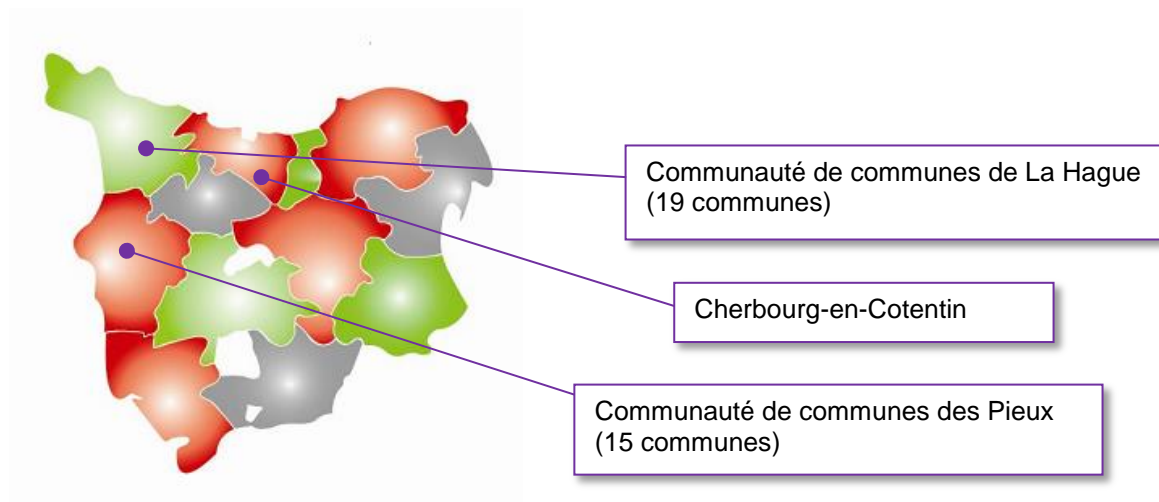
- l'organisation de parcours d'accompagnement renforcé et personnalisé des publics dont l'objectif est l'emploi durable,
- la mobilisation des partenaires institutionnels et des entreprises dans la construction de ces parcours d'insertion,
- la mise en place d'actions répondant aux besoins des publics accompagnés, cohérentes avec les besoins du marché de l'emploi et complémentaires aux actions proposées par les autres partenaires,
- l'ingénierie financière permettant de mutualiser les financements nécessaires à la construction des parcours d'insertion et au développement de l'offre territoriale d'insertion.

Ce bilan présente les résultats du PLIE du Cotentin pour **l'année 2016**. L'obtention de ces résultats n'a été possible que grâce à la mobilisation d'un large réseau d'acteurs (collectivités locales et territoriales, Service Public de l'Emploi, entreprises, structures d'accueil, structures d'insertion et de formation, organismes de formation...), auquel il convient d'associer l'apport financier du Fonds Social Européen. Ces résultats sont également le fruit du travail d'accompagnement dans la proximité et la durée réalisé auprès des personnes par les référents du PLIE. Enfin, rien n'aurait été possible sans la persévérance, la motivation et l'énergie dont font preuve les demandeurs d'emplois qui se sont engagés dans le PLIE pour retrouver la voie de l'emploi durable.

(1) : Depuis le 01/01/2016 : Cherbourg-en-Cotentin (Communauté Urbaine de Cherbourg, Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, La Glacerie, Querqueville, Tourlaville)

► Le territoire d'intervention du PLIE

35 communes - Population totale : 107.201 habitants



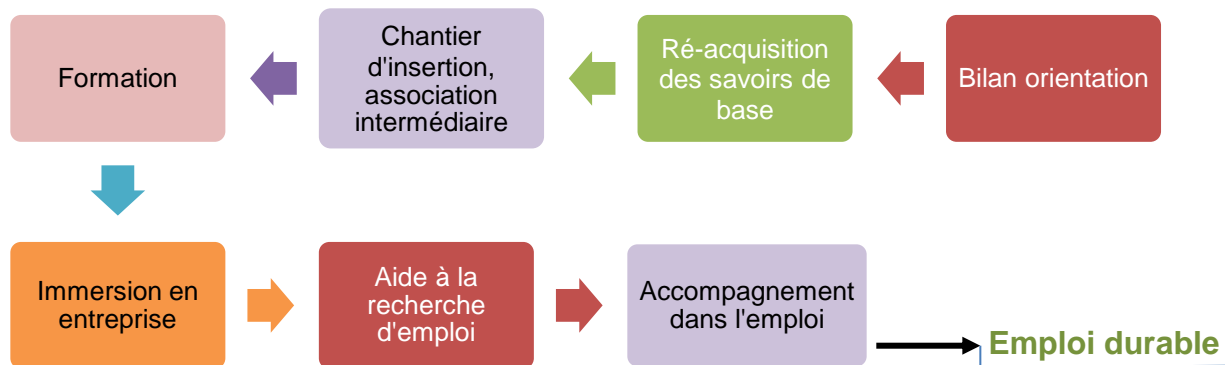
► Un accompagnement et des parcours d'insertion et personnalisés

Le PLIE s'adresse aux demandeurs d'emploi motivés pour s'impliquer dans une démarche d'insertion professionnelle durable, et pour lesquels l'offre de service du PLIE constitue une réponse pertinente à leur exclusion du marché du travail.

Sont prioritairement ciblés :

- les demandeurs d'emploi de longue durée (un an ou plus de durée d'inscription à Pôle Emploi),
- les bénéficiaires du RSA,
- les bénéficiaires des autres minima sociaux (Allocation Spécifique de Solidarité, Allocation Adulte Handicapé),
- les jeunes de moins de 26 ans,
- les personnes de plus de 45 ans,
- les travailleurs handicapés,
- les personnes faiblement qualifiées (niveau V et infra V),
- les femmes en situation de monoparentalité,
- les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers ciblés par la Politique de la Ville.

Le PLIE propose à chacun de ses participants un **accompagnement personnalisé** assuré par un référent et un parcours d'insertion professionnelle construit "à la carte" autour d'actions diverses qui constituent les étapes du parcours.



► Un réseau de référents de parcours multipartenarial

Le référent de parcours assure l'accompagnement **sans limite de durée**, tout en prenant en compte les éléments des domaines périphériques à l'emploi (logement, santé, mobilité...). Dans cette perspective, il assure **une prise en charge globale et personnalisée** de chaque personne qui lui est confiée.

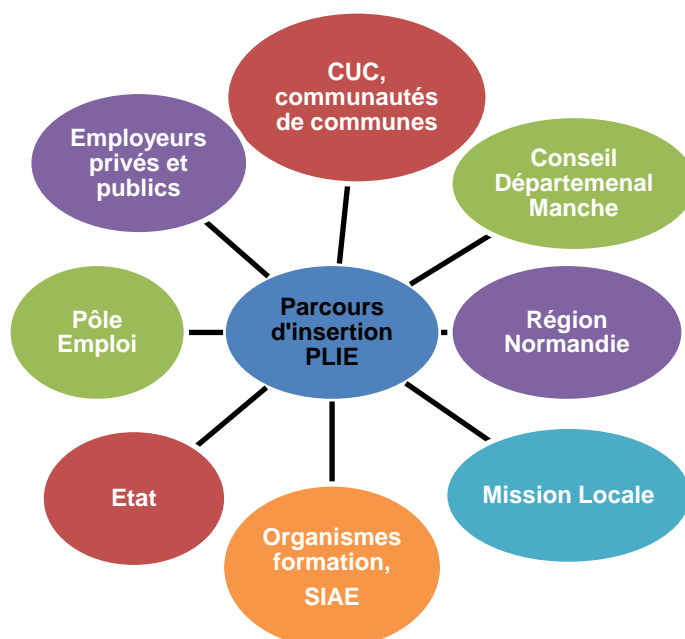
Le référent est le garant de ce parcours (y compris durant les 6 premiers mois dans le contrat de travail durable ou durant la formation qualifiante), avec ce que cela implique : suivi individuel, exploration des besoins de la personne, prise en compte de ses priorités, confrontation avec la réalité économique, mobilisation de mesures et d'actions, ingénierie financière du parcours, articulation entre les étapes, mise en relation avec les opérateurs partenaires et avec des employeurs...

En 2016, le PLIE dispose d'un réseau de **11 référents de parcours** (représentant 8,2 ETP).

Structures	Référentes	Localisation
MEF – Passerelle	5 référentes	Cherbourg-en-Cotentin 1 permanence mensuelle assurée à Beaumont-Hague et Les Pieux pour les bénéficiaires du RSA
MEF – Mission locale	1 référente	Cherbourg-en-Cotentin
MEF – Balise	1 référent	Cherbourg-en-Cotentin
INFREP	2 référentes	Cherbourg-en-Cotentin
CIAS de La Hague	1 référente	Boutique Emploi de la Maison des Services Publics à Beaumont-Hague
Communauté de communes des Pieux	1 référente	Maison des services publics des Pieux

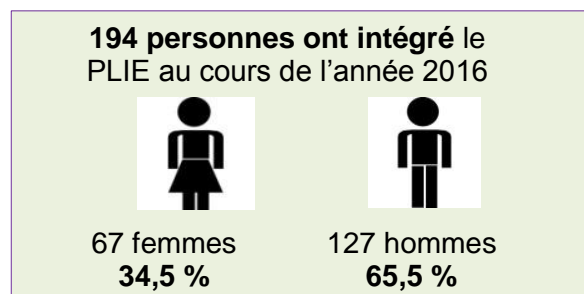
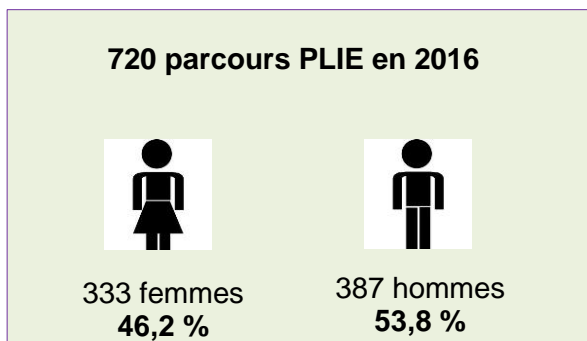
► Un partenariat avec les différents acteurs intervenant dans les domaines de l'insertion, de la formation et de l'emploi

Pour construire les parcours d'insertion individualisés, le PLIE mobilise, met en cohérence, renforce les mesures et dispositifs proposés, au niveau local, par les différents acteurs institutionnels, sociaux et économiques intervenant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi le PLIE travaille en partenariat avec ces différents acteurs :



1. Les caractéristiques des personnes accompagnées par le PLIE en 2016

► Répartition par sexe



Bien qu'il y ait eu autant de nouvelles entrées en 2016 (194 entrées) qu'en 2015 (195 entrées), le nombre de parcours accompagnés en 2016 a été plus faible que l'année précédente (770 parcours en 2015). Cette baisse de 6,5 % s'explique par le fait qu'au 01/01/2016, 526 personnes étaient en cours dans le PLIE, contre 575 personnes au 01/01/2015.

La répartition femmes/hommes connaît également une évolution significative entre les 2 années : la part du public féminin baisse tant pour ce qui concerne les entrées (42 % de femmes en 2015) que pour les parcours accompagnés (50,8 % en 2015).

► Répartition par lieu d'habitation

Communauté de communes de La Hague

Nb. participants	%
43	6 %

Communauté de communes des Pieux

Nb. participants	%
84	11,7 %



Cherbourg-en-Cotentin

Nb. participants	%
593	82,3 %

Communes déléguées :

Commune	Nb. participants	%
Cherbourg	367	51 %
Tourlaville	82	11,4 %
Equeurdreville	114	15,8 %
La Glacerie	16	2,2 %
Querqueville	14	1,9 %

Quartiers Politique de la Ville

213	29,6 %
-----	--------

Malgré la sortie en 2015 de certains quartiers de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville (plus de QPV dans les communes déléguées de Tourlaville, Querqueville, Equeurdreville-Hainneville, La Glacerie et réduction du nombre de QPV à Cherbourg-Octeville), la part des personnes résidant dans les QPV progresse en 2016 : elle représente **29,6 % des accompagnements du PLIE** (28 % en 2015) et **35,9 % des participants résidant à Cherbourg-en-Cotentin**.

► Répartition par nationalité



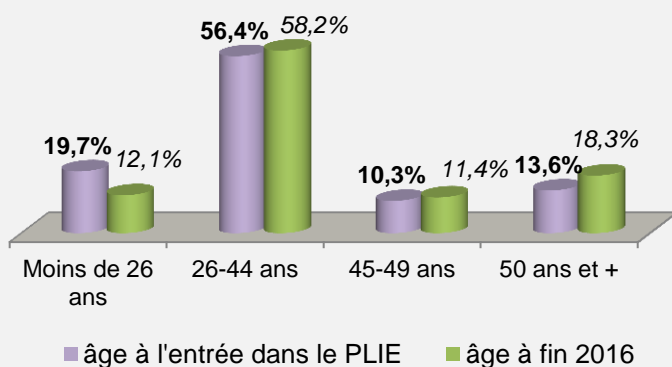
90,1 % des participants du PLIE sont de **nationalité française**.



Le PLIE du Cotentin compte **71 participants de nationalité étrangère (37 femmes et 34 hommes)**, la plupart résidant dans la Communauté Urbaine de Cherbourg (et principalement à Cherbourg-Octeville).

Le nombre de **participants de nationalité étrangère a sensiblement augmenté en 2016 (+ 1,2 %)**, cette hausse étant imputable **au public masculin** (23 hommes en parcours en 2015).

► Répartition par âge



1Part des moins de 26 ans (âge fin 2016) par rapport à l'effectif du territoire concerné

Cherbourg-en-Cotentin	12,1 %
CC Les Pieux	4,8 %
CC La Hague	0 %

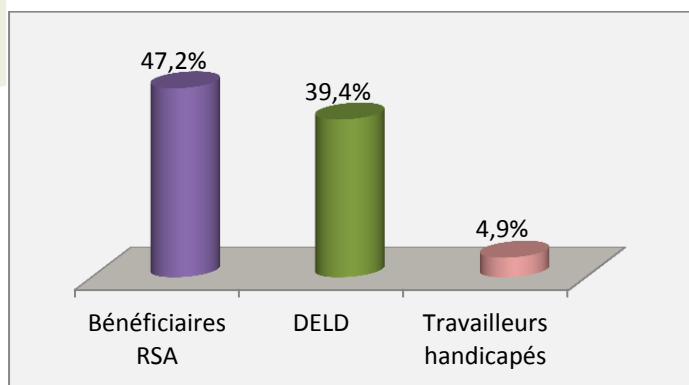
Part des 45 ans et plus (âge fin 2016) par rapport à l'effectif du territoire concerné

Cherbourg-en-Cotentin	29,3 %
CC Les Pieux	39,3 %
CC La Hague	39,5 %

Les demandeurs d'emploi "seniors" restent un public fortement orienté vers le PLIE, notamment le public féminin :

- **24,7 % des personnes qui ont intégré le PLIE en 2016 avaient 45 ans ou plus** (20 % en 2015).
- **29,7 % des personnes en parcours dans le PLIE en 2016 avaient au moins 45 ans** (31,4 % en 2015). Comme les années précédentes, on constate **une disparité de représentation de cette tranche d'âge entre les femmes et les hommes** :
 - **36 % des femmes** en parcours dans le PLIE en 2016 **avaient au moins 45 ans** (37 % en 2015).
 - **24,3 % des hommes** en parcours dans le PLIE en 2016 **avaient au moins 45 ans** (25,6 % en 2015).

► Répartition par catégorie de public



Légende :

DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée

Catégories de publics : il s'agit du critère d'entrée dans le PLIE des participants. Un participant du PLIE peut cumuler plusieurs critères (RSA + DELD).

Part des bénéficiaires du RSA par rapport à l'effectif du territoire concerné	
Cherbourg-en-Cotentin	51,4 %
CC Les Pieux	27,4 %
CC La Hague	27,9 %

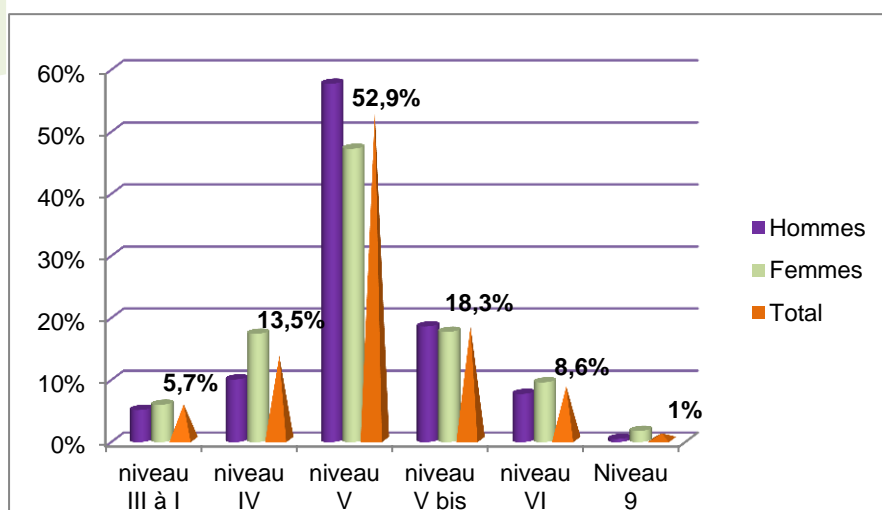
Part des bénéficiaires DELD par rapport à l'effectif du territoire concerné	
Cherbourg-en-Cotentin	40,3 %
CC Les Pieux	36,9 %
CC La Hague	32,6 %

Les tendances constatées en 2015 se poursuivent en 2016 :

- baisse de 1,5 point de la part des demandeurs d'emploi de longue durée accompagnés par le PLIE,
- **progression de 1,5 point de la part des bénéficiaires du RSA, qui représentent 47,2 % des effectifs du PLIE.**

En 2016, **54,6 % des personnes qui ont intégré le PLIE étaient bénéficiaires du RSA** (47,8 % entre 2015).

► Les niveaux de formation



Les nombres figurant dans le graphique ci-dessus indique le pourcentage de participants (populations hommes et femmes confondues) se situant dans le niveau de formation considéré.

Définitions :

Niveau VI : fin de scolarité obligatoire

Niveau V bis : niveau brevet des collèges

Niveau V : niveau CAP ou BEP

Niveau IV : niveau bac, brevet technique

Niveau III : niveau bac+2

Niveau II : niveau bac+3 ou bac+4

Niveau I : niveau supérieur à bac+4

Niveau 9 : diplôme étranger sans équivalence française

La part des bas niveaux de qualification (niveaux V, V bis, VI et 9) représente 80,8 % des personnes accompagnées par le PLIE (idem qu'en 2015).

Comme les années précédentes, **le niveau de qualification des femmes en parcours dans le PLIE est supérieur à celui des hommes : 23,5 % des femmes ont au moins un niveau IV** contre 15,3 % pour les hommes.

Les 10 métiers les plus cités dans les souhaits d'emploi par les participants du PLIE

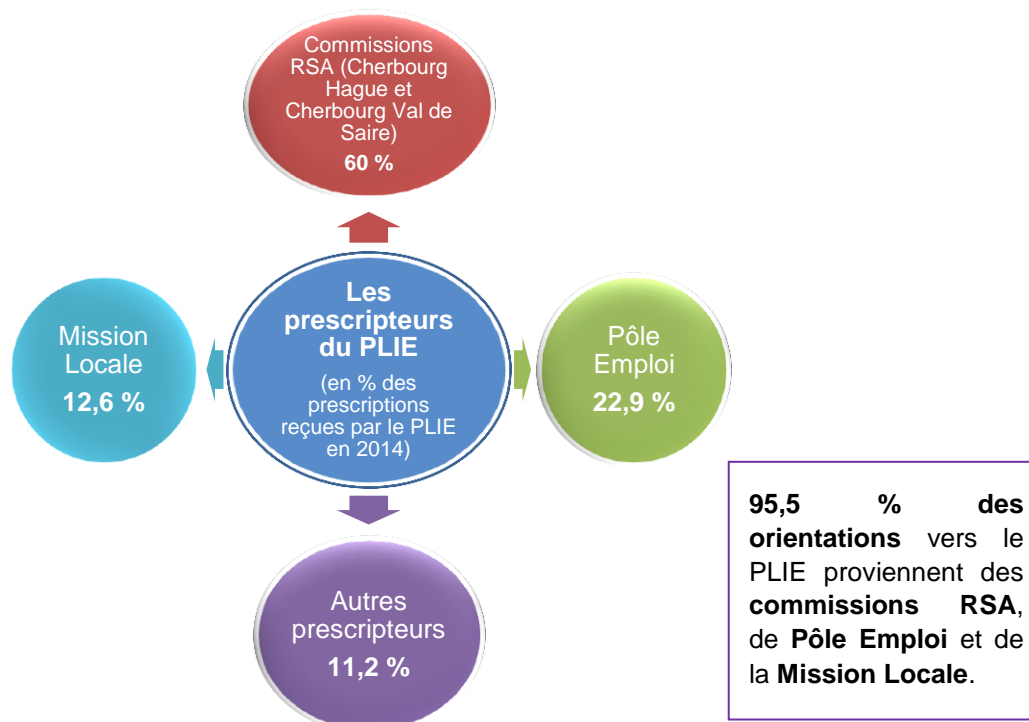
(en gras les métiers particulièrement récurrents)

Pour les femmes	Pour les hommes
Nettoyage de locaux	Préparation du gros œuvre et des travaux publics
Vente en habillement et accessoires de la personne	Entretien des espaces verts
Services domestiques	Magasinage et préparation de commandes
Personnel de caisse	Manutention manuelle de charges
Secrétariat	Nettoyage des locaux
Assistance auprès d'adultes	Maçonnerie
Personnel polyvalent en restauration	Peinture en bâtiment
Assistance auprès d'enfants	Mise en rayon libre service
Mise en rayon libre service	Conduite et livraison sur courte distance
Personnel polyvalent des services hospitaliers	Montage d'agencements

D'une année sur l'autre, il y a peu d'évolution sur les souhaits d'emploi des participants. Autre constante : la répartition très sexuée des participants par rapport aux souhaits de métiers : **fort positionnement sur les activités de services pour les femmes, sur le BTP et la manutention/magasinage pour les hommes**. Seul le **métier de nettoyage des locaux** est un **choix commun** aux 2 sexes.

On constate également que **très peu de participants expriment le souhait d'exercer un métier dans le secteur industriel** alors que c'est un secteur dans lequel la perspective d'emplois sont importants dans le Cotentin.

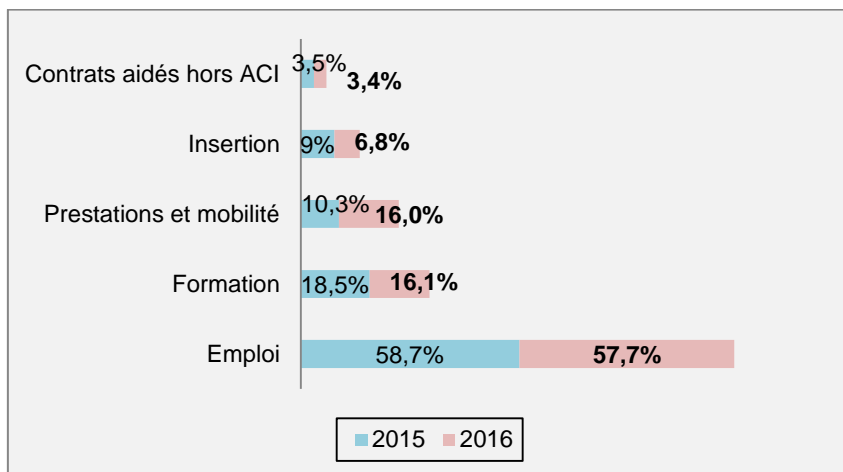
Qui orientent les demandeurs d'emploi vers le PLIE



La part des orientations des commissions RSA progressent de 19,5 points par rapport à 2015, alors que celles de la Mission Locale et de Pôle Emploi diminuent respectivement de 9,5 points et de 3,3 points.

2. La mise en œuvre des parcours, l'accès à l'emploi

► Les étapes de parcours mobilisées pour la construction des parcours



Légende du graphique :

Contrats aidés : CAE (contrat d'accompagnement pour l'emploi)

Insertion : ateliers chantiers d'insertion, association intermédiaire

Formation : formation non qualifiante, formation qualifiante

Prestations et mobilité : prestations spécifiques programmation PLIE, prestations Pôle Emploi, permis de conduire...

Emploi : CDI, CDD, intérim, création d'activité

1.604 étapes ont été effectuées en 2016 par les participants du PLIE dans le cadre de leurs parcours d'insertion, dont **1.045 étapes en emploi** (tous types d'emploi confondus, y compris les contrats aidés en ou hors chantiers d'insertion), soit **65,1 % des étapes**. Bien qu'en recul de 1,9 point par rapport à 2015, la part des étapes emploi reste à un niveau élevé puisque **2 étapes de parcours sur 3 effectuées par les participants du PLIE sont des situations d'emploi**. Ceci démontre la **capacité du PLIE à proposer une remise à l'emploi** et ce malgré un marché du travail peu favorable au regard des caractéristiques et des freins rencontrés par les personnes accompagnées par le PLIE.

En moyenne, chaque participant a accédé à **2,2 étapes de parcours** au cours de l'année 2016 (2,1 étapes en 2015).

► Les résultats à la sortie des parcours

Sorties positives	87
> Emploi	62
> Formation qualifiante	25
Autres sorties	140

	PLIE du Cotentin
Taux des sorties positives	38,3 %
> Emploi	27,3 %
> Formation qualifiante	11 %

Sorties positives :

- obtention d'un contrat de travail (CDI ou CDD ≥ 6 mois) ou d'un travail indépendant avec maintien dans l'emploi au moins 6 mois,
- obtention d'un diplôme, d'un titre, d'une certification ou d'une qualification professionnelle reconnue

Autres sorties : abandon, déménagement, décès, retraite, réorientation....

Taux des sorties positives : nombre des sorties positives / nombre total des sorties

Le taux de sorties positives est en baisse de 4,7 points par rapport à 2016.

Si on **neutralise les sorties de nature administrative** (sorties indépendantes de l'accompagnement : décès, déménagement, congé parental, maternité, indisponibilité), **le taux de sorties positives est de 41,8 %** (49,3% en 2015).

► Analyse des taux de sorties positives selon les catégories de public

Femmes	42,2 %
Hommes	34,2 %

RSA	29,7 %
DELD	37 %

< 26 ans ⁽¹⁾	34,6 %
26-44 ans ⁽¹⁾	40,7 %
45 ans et + ⁽¹⁾	34,4 %
50 ans et + ⁽¹⁾	46,1 %

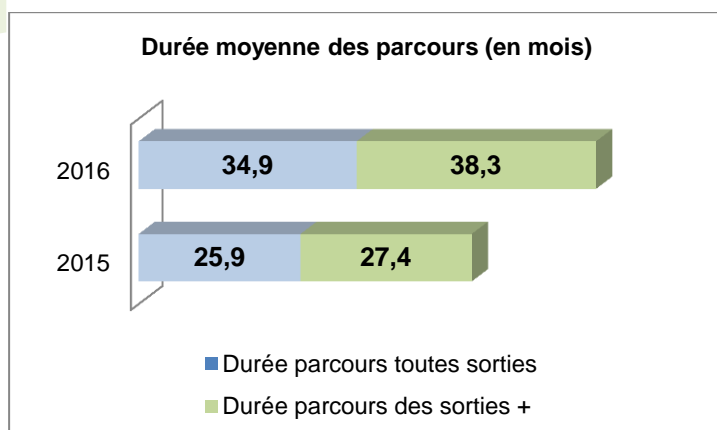
Niveau VI et 9	39,1 %
Niveau V bis	31,9 %
Niveau V	36,8 %
Niveaux IV à I	50 %

(1) Age 2016

2016 se distingue des années précédentes par un très bon taux de sorties positives pour le public senior (46,1 %), très nettement supérieur au taux de sorties positives global du PLIE (38,3%). De plus, comme en 2015, **les plus bas niveaux de qualification (VI et 9) enregistrent un bon taux de sorties positives.**

Sur les 87 sorties positives, **49 concernent les femmes** (soit 56,3 % contre 52,4 % en 2015) et **38 les hommes** (soit 43,7 % contre 47,6 % en 2015).

► La durée des parcours



La hausse de la durée des parcours des sorties positives constatée en 2015, après 2 années de baisse, s'est fortement accentuée en 2016 et s'établit à **38,3 mois** (soit près de 11 mois de plus qu'en 2015).

Cette évolution rejoint le constat fait par les référents du PLIE : **les publics orientés vers le dispositif présentent une distance à l'emploi de plus en plus marquée** (période d'inactivité importante, problèmes de santé, difficultés familiales, isolement social...).

L'augmentation de la durée des parcours a particulièrement concerné les femmes et les seniors.

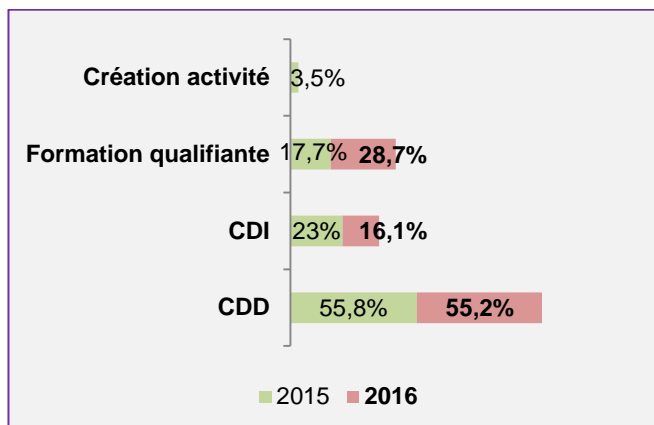
L'écart entre le public jeunes de - 26 ans et les participants de 50 ans et plus s'est accentué (écart de 24,8 mois) traduisant la difficulté des plus âgés à accéder à un emploi durable.

Durée moyenne des parcours des sorties positives	Variation par rapport à 2015
Femmes : 45,1 mois	+ 17,6 mois
Hommes : 29,5 mois	+ 2,2 mois
Jeunes – 26 ans ⁽¹⁾ : 21,7 mois	+ 4,2 mois
50 ans et + ⁽¹⁾ : 46,5 mois	+ 19,8 mois

(1) âge en 2016

Néanmoins les taux de sorties positives enregistrées en 2016 pour les femmes et les seniors **démontrent la plus-value des accompagnements qui s'inscrivent dans la durée** pour les publics les plus fragilisés sur le marché du travail.

Nature des sorties positives

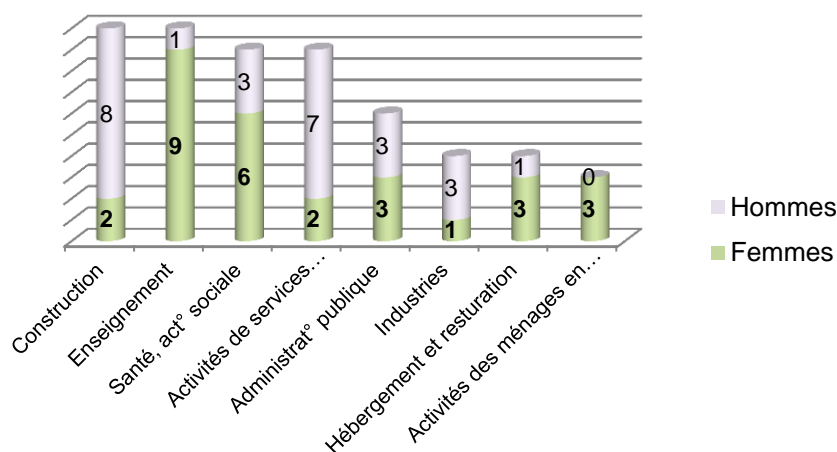


Forte progression (+ 11 points) de la part des sorties suite à la validation d'une formation qualifiante.

La part des CDI dans les sorties sur emploi (CDI, CDD ou création activité), soit 25,6 %, est en retrait de 2,2 points par rapport à 2015 (27,8 %).

Aucune sortie suite à une création d'activité n'a été constatée en 2016.

Répartition des sorties positives sur emploi par secteur d'activité (nomenclature NAF)



Intitulés complets des secteurs d'activité figurant dans le tableau ci-contre :

- construction,
- enseignement,
- santé humaine et action sociale,
- activités de services administratifs et de soutien,
- administration publique,
- industries,
- hébergement et restauration
- enseignement
- activités des ménages en tant qu'employeurs.

Ces secteurs représentent 89 % des sorties sur emploi.

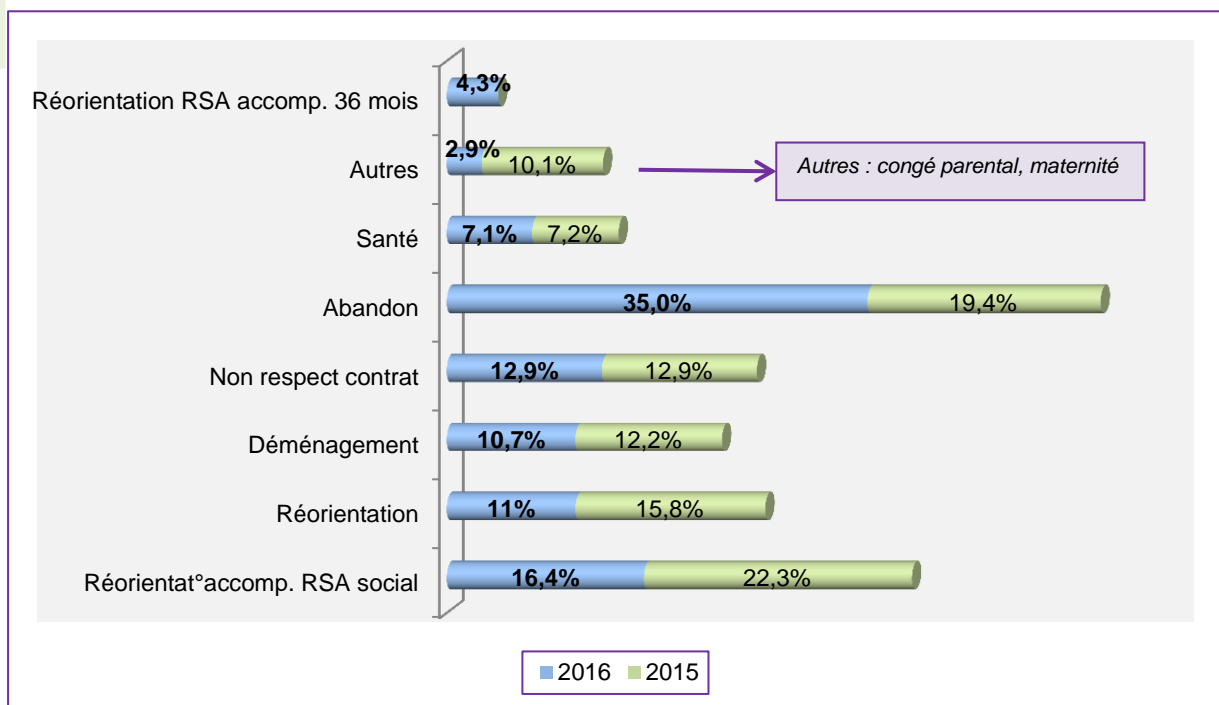
Les codes ROME les plus récurrents pour les sorties sur emploi en 2016 :

- **pour les femmes** : "nettoyage de locaux", "assistance auprès des enfants",
- **pour les hommes** : "montage de structures métalliques", "maintenance électrique", "entretien des espaces verts".

Sorties positives sur emploi : répartition par type d'employeur	2016	2015
Entreprises	58,1 %	69,6 %
Secteur public	33,9 %	21,5 %
Particuliers	1,6 %	3,8 %
Associations	6,4 %	5,1 %

Les entreprises restent les principaux employeurs des participants du PLIE

▸ Les sorties sur autres motifs que l'emploi



L'année 2016 se caractérise par une très forte augmentation du nombre d'abandon de parcours.

A compter de 2016, les participants du PLIE bénéficiaires du RSA accompagnés dans le cadre de la convention entre le PLIE et le Conseil Départemental ne peuvent plus être suivis par le PLIE au-delà de 36 mois d'accompagnement. Ces sorties sont identifiées "comme "réorientation RSA après un accompagnement de 36 mois" dans le graphique ci-dessus".

Les changements de situation des participants (déménagement, maternité...), qui ne sont pas imputables au travail d'accompagnement du PLIE, représentent 13,6 % des sorties sur un motif autre que l'emploi.